



E X T R A I T

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

2015/36

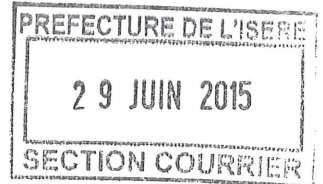
L'an deux mil quinze, le vingt trois juin, le Conseil municipal de la Commune de MIZOËN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18 heures 30, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard MICHEL, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 05 juin 2015

PRESENTS : MM MICHEL Gilbert, COING Jean-Pierre, BEAUME Hugues, GIRAUD Roger, PINATEL François, BERARD Guy, VIN Daniel, GONON Florence, MIALON Delphine.

ABSENT : SEVERAC Pascal.

Secrétaire de séance : Delphine MIALON



DELEGATIONS CONSENTIES AU MAIRE : COMPTE-RENDU AU CONSEIL MUNICIPAL

Mr le Maire expose à l'assemblée ce qui suit :

Vu l'article L 2122-22 du code général des collectivités territoriales,

Vu les délégations accordées à Monsieur le Maire par délibération du Conseil municipal en date du 25 avril 2024,

Considérant l'obligation de présenter au Conseil Municipal les décisions prises par Monsieur le Maire en vertu de ces délégations,

Le Conseil municipal prend note des décisions suivantes :

Engagement du personnel temporaire :

ROUSSET Sébastien : du 15 juin 2015 au 15 août 2015

Décision du 30 avril 2015 : acceptation du devis de la société « Inédits », 4 allée Pin de Saint-Clair, 38130 ECHIROLLES, concernant l'édition d'un dépliant touristique de la commune. Montant du devis : 2 504,40 € TTC

Décision du 19 mai 2015 : vente d'une concession de terrain au cimetière communal, soit quatre mètres carrés, à Madame JOUANNY Nicole. Concession perpétuelle (99 ans), prix : 600 €.

Décision du 28 mai 2015 : acceptation du devis de la société « OMB », 74600 SEYNOD, concernant l'installation de présentoirs à la bibliothèque municipale. Montant du devis : 1 459.91 € TTC.

Décision du 05 juin 2015 : vente d'une concession au columbarium, dans le cimetière communal, à Monsieur BERARD Emmanuel. Concession de 50 ans, prix : 250 €.

Acte certifié exécutoire compte tenu de son dépôt en préfecture.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme,

Le Maire,
Bernard MICHEL

